

décirais en vers... j'allais dire sublimes, mais de crainte de passer pour présomptueux, je retranche toute épithète—je vous décrirais donc les mille et une beautés qui ont frappé mes regards pendant ces soirées ; nos grands arbres dont les branches desséchées s'étaient revêtues comme à dessein d'un givre éclatant de blancheur, les pâles rayons de la reine des nuits se reflétant à travers notre bocage ainsi décoré, et lui donnant un aspect des plus pittoresques, et toutes ces merveilles que le poète sait trouver dans la nature, et, au besoin, dans son imagination. Mais pour tracer un pareil tableau, pour en agencer toutes les couleurs dans un contour bien défini, il me faudrait... ce que je n'ai pas ; or il n'y a qu'un seul talent dont la nature m'ait gratifié sous ce rapport, c'est celui de faire des ombres, et encore, il m'est arrivé bien des fois d'en faire trop. Mais j'entends un malin qui me crie : pourquoi tant parler alors ? — Merci du conseil, il est bon à suivre.

* * *
Examen de chimie cette semaine : c'est pour les élèves de la Physique le temps des grandes manifestations. On croirait qu'après sept ou huit ans d'étude, lorsque tant de fois déjà, on a pris place sur le banc fatal de l'interrogatoire, de pareilles scènes n'ont plus rien d'émouvant ; et pourtant, il n'en est pas ainsi, je puis vous l'affirmer ; — car, je suis physicien, puisqu'il faut vous le dire, en dépit des protestations de ma modestie. — Pour le *finissant* comme pour le *commençant*, le regard de l'interrogateur, ce regard perçant qui semble vouloir pénétrer jusque dans les replis les plus cachés de l'intelligence, a quelque chose de redoutable et d'imposant qui nous laisse rarement insensibles : c'est que cet homme va nous forcer de lui divulguer notre science et notre ignorance. S'il n'y avait que la science, cela ne serait nullement embarrassant ; mais l'ignorance—et qui n'en a pas son petit grain ? — est quelque chose qu'on est toujours bien aise de garder pour soi-même. Pour moi, ce que j'ai toujours le plus redouté dans les examens, ça été de montrer le côté faible de mon intelligence à un homme qui me faisait peut-être l'honneur de me supposer plus d'esprit que je n'en avais en réalité. J'aime bien de pareilles illusions, et j'en voudrai toujours aux examens de les faire tomber.

* * *
Nos confrères de la Petite Salle patient comme des bienheureux ; vraiment avec l'ardeur et la bonne volonté qu'ils y mettent, ils ne peuvent manquer de faire de rapides progrès dans cet art où les difficultés sont parfois sérieuses. Déjà même, nous avons pu constater des succès réels : tel nous avons vu chancelant et timide dès l'abord qui, maintenant, dirige avec assez d'assurance ses deux lames sur la surface polie. Quant à Messieurs les Grands, je serais bien surpris s'ils ne jetaient pas des regards d'envie sur le magnifique rond de leurs

jeunes amis ; mais ils cherchent à se consoler en disant qu'après tout il faut laisser au plus jeunes de pareils amusements. Hélas ! cette consolation ressemble bien à celle du brave renard de La Fontaine.

FURLET.

Mgr de Lauberivière.

Nous publions la semaine dernière une lettre relatant certaines faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de ce saint évêque. Voici ce que nous lisons à son sujet dans l'histoire manuscrite du Séminaire de Québec.

“ 1740.—Dans leur lettre commune de 1739, les directeurs de Paris, en annonçant la nomination de Mgr de Lauberivière, disaient : “ Il est de Grenoble, d'une famille distinguée et docteur de Sorbonne. Il n'a au plus que 28 ans ; aussi, si Dieu veut lui conserver la vie autant qu'à ses prédécesseurs, il gouvernera cette église longues années.” Vaines prévisions des hommes ! Le plus jeune de tous les Evêques du Canada, fut aussi celui dont l'épiscopat eut le moins de durée.

“ Ses bulles du 20 juillet 1739 n'étant arrivées qu'en novembre, il fut sacré le 21 décembre de la même année, par Mgr de Mornay, ancien Evêque de Québec. Après la cérémonie, on put voir ensemble trois prélats portant le titre d'*Evêques de Québec*. Il adressa en février 1740, à M. Thierry Hazeur Delorme, grand pénitencier de la cathédrale une procuration, en vertu de laquelle celui-ci prit possession du siège épiscopal en son nom, le 20 juin.

“ Afin d'être en état de faire plus de bien, Mgr de Lauberivière s'était proposé de vivre en pension dans le Séminaire, n'ayant avec lui qu'un aumônier, un valet de chambre et un laquais. Il voulait aller manger au réfectoire commun et M. Vallier écrit de France qu'il fallait le servir en Evêque et lui donner un bon bouilli, une entrecôte et un poulet ou quelque autre morceau de roti. Il ajoutait qu'il faudrait le loger dans le pavillon où logeait le Supérieur. Les directeurs de Paris ne firent avec lui aucun arrangement ; ils conseillèrent à ceux de Québec d'être bien prudents et de prendre garde de charger d'une bonne œuvre étrangère, leur maison déjà obérée de dettes et de fondations pour l'éducation de la jeunesse. “ D'ailleurs, ajoutent-ils il s'agit ici d'une affaire qui est pour toute sa vie et même celle de ses successeurs, et il convient en toute manière de mettre les choses sur un bon pied, car, après cela, il est difficile d'y revenir.”

“ Il s'embarqua lui-même le 1er juillet et arriva à Québec le 8 août. Une maladie contagieuse s'étant déclarée dans le vaisseau du Roi, abord duquel il venait, le zélé prélat en devint lui-même la victime. Il mourut au Séminaire, comme le prouve son inventaire,

“ Le Gouverneur et l'Intendant demandèrent qu'il fut enterré promptement

parceque sa maladie était contagieuse. Il fut en effet inhumé le même jour, 20 août, “ dans le sanctuaire de la cathédrale, du côté de l'épître, proche la tombe de Mgr de Laval premier Evêque de ce pays.”

Ses restes ont été trouvés lors des fouilles faites à la Basilique en 1877. Voir la série d'articles publiés à ce sujet dans l'Abelle.

Nouvelles de Rome.

S. Em. le cardinal Jacobini, nonce à Vienne, a été appelé par le Saint-Père à la haute fonction de secrétaire d'Etat, en remplacement de S. Em. le cardinal Nina, démissionnaire pour cause de santé.

Le nouveau nonce de Vienne est Mgr Serafino Vanutelli, archevêque de Nicée *in partibus*, naguère nonce à Bruxelles (Belgique).

Le cardinal Jacobini appartient par sa naissance à la meilleure bourgeoisie des Etats romains. Sa famille est originaire de Genzano, localité voisine d'Albano ; il est à peine âgé de cinquante ans. Pie IX le nomma sous-secrétaire du Concile du Vatican. Il remplit cette fonction de manière à s'acquérir l'affection de tous les Pères. Un prélat français disait de lui en quittant Rome : “ C'est le type achevé du diplomate romain.”

Ce n'est pas seulement par ses paroles, mais encore par son exemple que le Saint-Père prêche aux catholiques la nécessité de faire des sacrifices de toute sorte, pour garantir l'enfance et la jeunesse de l'enseignement sans Dieu. Ainsi, depuis son avènement au pontificat, Léon XIII a fait ouvrir dans Rome 25 écoles très bien tenues et pourvues toutes de professeurs diplômés, conformément à la loi. Il y a des écoles normales destinées à faire des maîtres et des maîtresses élémentaires, des écoles techniques, professionnelles, collégiales, gymnasiales, lesquelles sont mises sur le même pied que celles du gouvernement. Mais il y a plus spécialement des écoles primaires. Pour pourvoir aux frais d'entretien de toutes ces écoles, le Pape alloue annuellement une somme de 300,000 francs.

Puisse l'exemple donné par le Saint-Père exciter le zèle des catholiques de tous les pays !

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.